

## 15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2016, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 261 milliards d'euros, soit 56,6 % du PIB. Le premier poste de dépenses est consacré à la protection sociale qui représente 43,3 % des dépenses publiques. Ce poste est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par l'État et les collectivités territoriales (exclusion, handicap, dépendance). Avec la santé (14,3 %), c'est plus de la moitié des dépenses (57,7 %) qui sont consacrées à la couverture des risques sociaux. Les autres postes importants sont les services publics généraux (10,9 %), l'enseignement (9,7 %) et les affaires économiques (9,5 %).

En 2016, les dépenses des administrations publiques centrales augmentent de 1,8 %. Cette évolution est notamment imputable à la hausse des dépenses de protection sociale (+ 8,8%), en lien avec la montée en charge de la prime d'activité. Les dépenses de santé augmentent fortement (+ 52,5 %) à la suite du transfert aux ARS (agences régionales de santé) de la gestion du Fonds d'intervention régional, auparavant intégré dans le budget de la Caisse nationale d'assurance maladie qui relève des administrations de sécurité sociale. Les dépenses liées aux services généraux diminuent de 3,4 % en lien avec la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée aux administrations publiques locales.

Les dépenses des administrations publiques locales sont en légère diminution (- 0,6%),

notamment sur le poste des affaires économiques. Cette diminution est liée à la contraction de l'investissement.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale augmentent de 1,3 % dont + 1,0 % pour la protection sociale et + 1,9 % pour les services hospitaliers.

En 2016, la part des dépenses publiques dans le PIB est plus élevée en France (56,6 %) que dans les autres pays de l'Union européenne. Toutefois, la structure des dépenses publiques françaises par fonction est assez proche de la structure de l'Union européenne. Partout, les dépenses sociales (protection sociale et santé) représentent une part majeure des dépenses publiques (56,5 % en moyenne). Néanmoins, cette part varie nettement d'un pays à l'autre : de 41,0 % en Hongrie à 59,8 % au Danemark et en Allemagne. Ces disparités traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics par répartition plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Viennent ensuite les dépenses de services généraux (qui comprennent notamment les charges d'intérêt de la dette publique) et l'enseignement. Dans l'ensemble des pays de l'UE, ces quatre postes de dépenses représentent 79,6 % des dépenses totales.

Hors protection sociale, les écarts sont également importants, la France en particulier se situant 6 points au-dessus du Royaume-Uni et 7 points au-dessus de l'Allemagne : 32,1 % du PIB contre respectivement 25,7 % et 24,9 %. ■

### Définitions

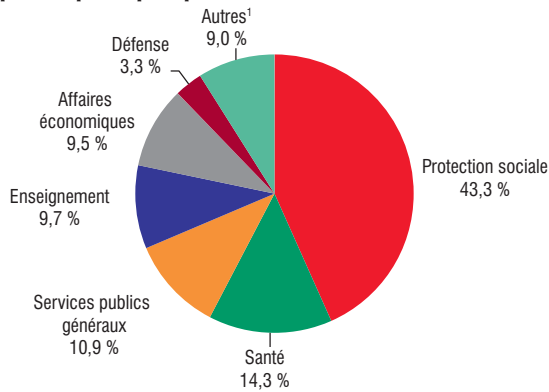
**Dépenses des administrations publiques** : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008, la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité.

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières). En outre, tous les pays n'appliquent pas nécessairement les mêmes conventions comptables, certains classant par exemple les hôpitaux publics hors des administrations publiques.

Les dépenses par sous-secteurs (administrations publiques centrales, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

# Dépenses des administrations publiques par finalité 15

## 1. Structure des dépenses publiques par finalité en France en 2016



1. Part inférieure à 3 % (ordre et sécurité publics, loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).  
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Dépenses publiques par sous-secteurs en 2016

	Administrations publiques centrales		Administrations publiques locales		Administrations de sécurité sociale	
	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)
Services publics généraux	138,5	-3,4	48,1	1,8	5,9	-0,3
Défense	41,1	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Ordre et sécurité publics	29,3	2,5	7,5	0,7	0,0	0,0
Affaires économiques	80,0	-4,2	46,3	-2,8	0,0	0,0
Protection de l'environnement	3,1	-0,9	18,5	-4,4	0,0	0,0
Logement et équipements collectifs	5,8	-5,0	19,2	-1,0	0,0	0,0
Santé	7,8	52,5	1,8	-1,3	174,1	1,9
Loisirs, culture et culte	8,7	0,2	22,7	-2,2	0,0	0,0
Enseignement	86,6	3,0	36,9	-0,3	0,0	0,0
Protection sociale	115,9	8,8	48,3	1,5	404,8	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>516,8</b>	<b>1,8</b>	<b>249,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>584,8</b>	<b>1,3</b>

Note : l'addition des dépenses de chaque « administration publique » n'est pas égale à la dépense publique totale car les dépenses des sous-secteurs comprennent également des transferts entre administrations publiques.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques en 2016

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie	Espagne	Finlande	Union européenne
Services publics généraux	10,9	13,2	11,0	16,0	14,4	14,4	12,9
Défense	3,3	2,3	4,8	2,6	2,3	2,3	2,9
Ordre et sécurité publics	2,9	3,6	4,4	3,8	4,5	2,1	3,7
Affaires économiques	9,5	7,0	7,3	8,0	9,3	8,1	8,6
Protection de l'environnement	1,7	1,4	1,8	1,8	1,9	0,4	1,6
Logement et équipements collectifs	1,9	0,9	1,7	1,3	1,1	0,6	1,3
Santé	14,3	16,2	18,3	14,1	14,3	12,9	15,3
Loisirs, culture et culte	2,5	2,3	1,5	1,7	2,6	2,6	2,2
Enseignement	9,7	9,5	11,2	7,9	9,5	10,8	10,2
Protection sociale	43,3	43,6	38,1	42,7	39,9	45,8	41,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble des dépenses (en % du PIB)</b>	<b>56,6</b>	<b>44,2</b>	<b>41,5</b>	<b>49,4</b>	<b>42,2</b>	<b>56,0</b>	<b>46,3</b>
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	32,1	24,9	25,7	28,3	25,4	30,4	27,2

Sources : Eurostat ; Insee, comptes nationaux, base 2014.